

Affiché le 03 11 2021



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNE D'HENNEBONT**

Séance Publique du 28 octobre 2021

**Objet de la délibération**

**MISE A JOUR AP/CP CREATION DU CENTRE INTERNATIONAL DE  
FORMATION, D'ENTRAINEMENT ET DE COMPETITION DU TENNIS DE  
TABLE (CIFECTT)**

Le vingt huit octobre deux mille vingt et un à 18 H 30, séance ordinaire du Conseil Municipal de la Commune d'HENNEBONT, légalement convoqué le vingt et un octobre deux mille vingt et un, réuni au lieu de ses séances, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Michèle DOLLÉ, Maire

**Etaient présents :**

Michèle DOLLÉ , Yves GUYOT , Nadia SOUFFOY , Pascal LE LIBOUX , Claudine CORPART , Joël TRÉCANT , Valérie MAHÉ , Lisenn LE CLOIREC , Marie-Françoise CÉREZ , André HARTEREAU , Laure LE MARÉCHAL , Frédéric TOUSSAINT , Peggy CACLIN , Roselyne MALARDÉ , Philippe PERRONNO , Jacques KERZERHO , Anne-Laure LE DOUSSAL , Tiphaine SIRET , Gwendal HENRY , Yves DOUAY , Fabrice LEBRETON , Aurélia HENRIO , Pierre-Yves LE BOUDEC , Sylvie SCOTÉ LE CALVÉ , Michèle LE BAIL , Christian LE BOULAIRE , Guillaume KERRIC , Alain HASCOËT .

**Absents excusés ayant donné pouvoir :**

Julian PONDAVEN à Tiphaine SIRET , Martine JOURDAIN à Yves GUYOT , Jean-François LE CORFF à Roselyne MALARDÉ , Stéphane LOHÉZIC à Michèle DOLLÉ , Julien LE DOUSSAL à Fabrice LEBRETON .

**Absent(s) :**

Madame la Présidente déclare la séance ouverte et prie les Conseillers Municipaux de désigner l'un des membres du Conseil pour Secrétaire. Madame Lisenn LE CLOIREC désignée pour remplir ces fonctions, les accepte et prend place au bureau en cette qualité.

Direction des Services Financiers

**N° 2021.10.018**

**MISE A JOUR AP/CP CREATION DU CENTRE INTERNATIONAL DE FORMATION,  
 D'ENTRAINEMENT ET DE COMPETITION DU TENNIS DE TABLE (CIFECTT)**

**Rapporteur : Pascal LE LIBOUX**

Par délibération en date du 25 février 2021, le Conseil Municipal a modifié la répartition des Crédits de Paiement pour les années 2021 et 2022, sans modification du montant de l'Autorisation de Programme. La Ville a sollicité une nouvelle subvention auprès du Ministère des Sports pour un montant de 388 000 € dans le cadre de l'accueil de l'entraînement des jeux olympiques de 2024.

Cette somme permet de prendre en charge les ajustements suivants :

- Aménagements spécifiques pour l'accueil de l'entraînement des Jeux Olympiques de 2024,
- Indemnités aux entreprises relatives à l'impact du covid 19,
- Révisions de prix plus fortes que prévues liées à l'évolution du prix des matières,
- Aménagement des abords.

Ces dépenses sont estimées à 388 000 € : avenants (150 000 €), révisions de prix (50 000 €), impact covid (150 000 €) et aménagements (38 000 €).

Cette opération bénéficie de 4 369 331 € de subvention et le FCTVA sera de l'ordre de 1 373 163 € ; soit un total de recettes de 5 742 494 €. Le reste à charge pour la commune est de 2 660 175 € soit 31.64 % du projet.

	Création de l'AP	Modification de l'AP				Modification de l'AP		TOTAL	Subventions	FCTVA	Reste à charge
	26/10/2017	28/02/2019	27/06/2019	27/02/2020	24/09/2020	25/02/2021	28/10/2021				31,64%
AP	6 248 036	1 772 866					388 000	8 408 902	4 369 331	1 379 396	2 660 175
CP											
2018	370 000							461 800	38 000		423 800
2019	3 000 000	-2 620 000	-299 999					200 001	131 944	75 754	-7 697
2020	2 800 000	1 411 800		-1 000 000	-1 302 340			1 697 660	374 838	32 808	1 290 014
2021	78 036	2 981 066		1 000 000	1 302 340	-500 000	-387 881	4 473 561	3 033 942	278 484	1 161 135
2022			299 999			500 000	775 881	1 575 880	790 607	733 843	51 430
2023										258 507	-258 507

- Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-29,
- Vu** la délibération 2017.10.021 du 26 octobre 2017 créant une autorisation de Programme relative à la création du Centre International de Formation, d'Entraînement et de Compétition de Tennis de Table (CIFECTT),
- Vu** la délibération du 25 janvier 2018 modifiant la répartition des Crédits de Paiement,
- Vu** la délibération du 28 février 2019 modifiant le montant de l'Autorisation de Programme et la répartition des crédits de paiement,
- Vu** la délibération du 27 juin 2019 modifiant la répartition des Crédits de Paiement,
- Vu** la délibération du 27 février 2020 modifiant la répartition des Crédits de Paiement,
- Vu** la délibération du 25 février 2021 modifiant la répartition des Crédits de Paiement
- Vu** l'avis favorable du Bureau Municipal en date du 4 octobre 2021,

**Vu** l'avis favorable de la Commission « Ressources » en date du 11 octobre 2021,  
**Vu** le rapport présenté,

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Entendu l'exposé du rapporteur,  
Après en avoir délibéré,

➔ **APPROUVE** la modification du montant de l'Autorisation de Programme ainsi que la répartition des crédits de paiement comme proposé ci-dessus.

**Délibération adoptée par 26 voix Pour et 7 voix Contre, 0 Abstention(s).**

Le registre dûment signé  
Pour extrait certifié conforme  
La Maire,

**Michèle DOLLÉ**